

où le tribunal de l'inquisition rendait ses arrêts de tortures et de mort, en même temps que les juges de la *gaye science* proclamaient *lous arrests d'amour* ; la ville où Pétrarque adressait à Laure de tendres élégies, que peut-être il écrivait à la lueur des bûchers.... N'avais-je pas raison de dire qu'Avignon est la ville aux terribles antithèses ?

Déjà nous avons franchi le bras du Rhône qui sépare la ville de l'île Barthelasse, jetée comme une corbeille de fleurs au milieu du fleuve, non loin du vieux pont qui réunissait autrefois le Languedoc à la Provence. Vous n'avez pas oublié la ronde avec laquelle on berça notre premier âge, et que les bonnes et les nourrices chantent encore à nos enfants :

Sur le pont d'Avignon

Tout le monde y passe.

Eh ! bien, cette chanson-là avec ses airs d'innocence, n'est aujourd'hui qu'une raillerie amère. Aujourd'hui, le pont d'Avignon n'est plus qu'une ruine, et depuis bientôt deux siècles personne n'y passe (1). De ses vingt-deux arches, il n'en reste

En 1305, Clément de Goth, archevêque de Bordeaux, ayant été nommé pape par la grâce de Philippe-le-Bel, prit le nom de Clément V et transféra le siège épiscopal à Avignon. Reconnaisant de ce que Philippe-le-Bel avait fait pour son investiture, le pape Clément V modifia beaucoup en faveur de ce prince les bulles lancées contre lui par Boniface VIII. Il tint un concile général à Vienne, en 1310, pour le jugement des Templiers. Les successeurs de Clément V, les papes Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, et Grégoire XI, continuèrent de résider Avignon jusqu'en 1377, époque où ce dernier pontife retourna à Rome.—De 1305 jusqu'à 1377, les papes restèrent sous l'influence des rois de France. A la mort de Grégoire XI (en 1378) éclata le grand schisme d'Occident, qui dura 70 ans (de 1378 à 1448) et pendant lequel on vit régner simultanément deux séries de pontifes qui résidaient les uns à Rome, les autres dans Avignon ou ailleurs, et qui s'anathématisaient réciproquement. Plus tard Avignon fut administrée par un légat et resta soumise au Saint-Siège jusqu'à l'an 1791, où elle fut réunie à la France en même temps que le Comtat-Venaissin. Cette réunion fut confirmée en 1797 par le traité de Tolentino.

(1) Ce pont, l'un des doyens de tous les ponts de France, a été bâti en 1180 ; il fut emporté en 1669.